

MALBOSC

malbosc.net

n°108
juin 2018

Le bulletin municipal de Malbosc **ARDÈCHE**



Fabre

6/7 L'adressage

11 Les rochers gravés

12 Aides à la reconquête
de la châtaigneraie

SOMMAIRE

- 1 Fabre
- 2 Infos pratique
- 3 Le mot du Maire
- 4 L'état-civil 2017
- 5 La capitelle
- 6 & 7 L'adressage
- 8 Bibliothèque de Malbosc
- 9 Le repas des séniors
- 10 Sispec & Sictoba
- 11 Les rochers gravés de Malbosc
- 12 Reconquête de la chataigneraie

BIBLIOTHÈQUE

Avis de passage

La bibliothèque accueillera la

NAVETTE

à Malbosc via Les Vans

Jeudi 7 juin 2018

Jeudi 30 août 2018

Jeudi 11 octobre 2018

Jeudi 22 novembre 2018

NOUVEAU Les Vans



Carte d'identité Passeports

Depuis 19 mars 2018,
la mairie des Vans reçoit les
demandes de cartes nationales
d'identité, les passeports et délivre
les titres.

Demandes et retraits sur rendez-vous
uniquement au 04.75.87.84.00
du lundi au vendredi

Permanences CNI-PASSEPORTS
Lundi, mardi, jeudi toute la journée
Mercredi, vendredi après-midi



INFOS PRATIQUES

Mairie

Lundi 9h-12h & 14h-17h

Jeudi 14h-17h

mairie.malbosc@wanadoo.fr

04 75 36 90 40

malbosc.net

Directeur de la publication: Michel Piolet
Rédacteurs: Christian Manificier, Evelyne Agniel
Conception: Zina Risse-Tamdjrit
Photographies: Eric Olivier, Daniel Martinez

ardèche
LE DÉPARTEMENT



PAYS DES VANS
EN CÉVENNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le mot du Maire

Notre commune, c'est bien connu est une commune très rurale, peu peuplée, 152 habitants au dernier recensement INSEE, elle est affectée par les zones grises et même blanche pour le téléphone mobile et pour les utilisateurs d'internet, la transmission des données informatiques peut être très longue et quelque fois impossible. Nous sommes frappés par toutes les fractures, numérique, téléphonique et même si le paysage de la commune est beau et attire des visiteurs, nous avons le sentiment d'être isolés.

Alors que faire pour rompre cet isolement ? Pour le téléphone mobile les pouvoirs publics, conscients de l'état des territoires en matière de communication ont lancé une opération nationale de réduction des zones blanches pour laquelle les communes avaient à se positionner. Ce qui fut fait et nous avons été retenus par rapport au camping de Gournier. Cela veut dire que pour avoir une surface de connexion téléphonique plus grande il faut poser une antenne. Trois lieux sont à l'étude par les techniciens, de la Région, du département et de SFR. Le Tinau, la Prade et derrière l'église à Malbosc. En zone plus urbanisée il y aura un pylône masqué. Le financement est pris en charge par l'État via la Région Auvergne Rhône-Alpes, la commune fournit le terrain.

Pour Internet ce sera la fibre optique. Cette opération d'aménagement du territoire des Départements de la Drome et de l'Ardèche est assurée et financée, en partie, par le syndicat mixte Ardèche-Drome Numérique (ADN) pour lequel je suis représentant de la communauté de communes Pays des Vans en Cévennes et vice-président en charge des travaux pour l'Ardèche. Le développement de la fibre optique a commencé fin 2016 et durera 8 ans. Le calendrier est presque respecté. Nous en sommes à la phase programmée volume et Malbosc en fait partie. Les études doivent commencer en 2018, 6 mois d'études 4 mois de travaux. C'est la prévision faite par les ingénieurs d'ADN, espérons que les entreprises respectent les délais.

La neige est tombée au mois de février, c'est beau mais, j'en conviens, suivant l'épaisseur elle cause des désagréments. La couche était limite et certaines personnes auraient aimé que la commune dégage ses routes. Nous n'avons pas de matériel spécifique pour le déneigement. Il nous faut faire appel à un prestataire. Par le passé nous avons une convention avec la commune de Bonnevaux et une étrave commune. Entre-temps nous avons utilisés les services d'Olivier Chamboredon qui avait un équipement. Il ne l'a plus. Alors que faire ? Acheter un équipement qui sera utilisé une fois tous les 7 ou 8 ans ? Beaucoup trop cher et difficile à maintenir. Conventionner avec une commune limitrophe équipée ? L'intervention sera longue puisque servie après la commune sollicitée. Il faudra pour l'avenir trouver une personne, un agriculteur ou une entreprise susceptible de nous fournir cette prestation rapidement le cas échéant.

Le personnel administratif de la commune a complètement changé: Zina RISSE remplace Sylvia BROCHIER malade, Géraldine PLATON remplace à la comptabilité Evelyne BEAURAIN, qui a obtenu sa mutation sur la commune de St Privat de Vallongue et Franck BERTHON, à qui nous souhaitons un bon rétablissement, est remplacé provisoirement par Antoine CHAMBOREDON.

Voilà quelques nouvelles. Bien à vous.

Michel Piolet



Michel Piolet
Maire de Malbosc

Mariage

Etienne BOBENRIETH et Saori TAKAHASHI, Aubrias, résidants à Paris 10^e, se sont mariés le 22 juillet 2017.

Etat civil 2017

Décès

Le 7 janvier, à Malbosc, Didier RIGOTARD, résidant à Chabanne, né à Feings le 20.05.1948.

Le 16 janvier, à Saint Ambroix, Colette HOURS BRUN, résidant au Chambon, née à Aujac le 08.10.1941.

Le 3 février à Nîmes, Marius REBOUL, résidant à Bessèges, né à Malbosc le 23.10.1939.

Le 1er juin à Malbosc, Khalid RAAYAT, résidant à Pontails et Brésis, né à Driouech (Maroc) le 05.04.1968.

Le 28 juin à Malbosc, William ER RAACH, résidant à Chassiers, né à Marseille le 10.03.1957.

Le 11 juillet à Alès, Ginette DUGAS, résidant à Malbosc, née à Malbosc le 13.10.1930.

Le 1er septembre à Bessèges, Marinette PIALET, résidant à Malbosc, née à Malbosc le 11.02.1927.

Le 8 septembre à Nîmes, Roger HOURS, résidant à Les Vans, né à Malbosc le 07.08.1931.

Le 12 novembre à Bessèges, René LOBIER, résidant à Bessèges, né à Malbosc le 13.04.1927.

Le 13 novembre à Alès, Yvonne DURAND OZIOL, résidant à Alès, née à Malbosc le 20.02.1925.

Le 20 décembre à Vallon Pont d'Arc, Henriette MAÏSTRE HOURS, résidant à Banne, née à Malbosc le 08.03.1929.

La capitelle

Sur le plateau par-dessus Fabre
parallèle au Serre de Barre,
l'horizon court sur les Cévennes.
Du Mont-Aigoual à l'Escrinet,
du Mont-Lozère au Mont-Bouquet,
et parfois au-delà des plaines,
le Mont-Ventoux et le Vercors
viennent compléter le décors...



Jadis, les brebis sur les drailles,
inspiraient un chant aux sonnailles
pour un ballet de beaux pompons.
Le schiste gris à fleur de peau,
la terre portait le troupeau
qui s'entendait jusqu'à Malons.
Dans la sérénité des crêtes,
rien ne troublait l'âme des bêtes.

Mais quelquefois sur Esparguet,
le ciel d'un seul coup divulguait,
au pays son tempérament.
Alors dans un refuge austère,
bâti comme un igloo de pierre,
en rêvant d'un temps plus élément,
le berger de la Font de l'Aïle
s'abritait dans sa capitelle.

Daniel Martinez 15 février 2018



Photos Daniel Martinez

l'adressage

pour Malbosc et ses hameaux

Au 4ème trimestre 2017, la municipalité de Malbosc a mis en place l'adressage pour l'ensemble des habitations de la commune. Cela consiste à localiser chacune des habitations par données GPS.

Chaque maison possèdera son numéro et chaque rue, voie, calade, chemin, impasse seront signalés par une plaque portant son nom. Le numéro sera attribué sur le principe de la numérotation métrique.

Aujourd'hui, tout le travail de géolocalisation pour les 14 hameaux de Malbosc est terminé. Le bureau d'étude en charge du projet est en phase finale d'enregistrement des données.

Suite à la réunion publique, un groupe de travail composé de plusieurs habitants de la commune s'est réuni au mois de novembre pour proposer les dénominations des voies.

Grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise, l'adressage améliore le fonctionnement des services publics comme la Poste, les services de secours (Pompiers, Samu, Hélicoptère...), la gendarmerie, l'Insee, mais aussi les services privés: opérateurs pour l'électricité, les télécommunications (fibre etc...), les gestionnaires eau et assainissement, les transporteurs, les touristes et enfin vos familles et amis.

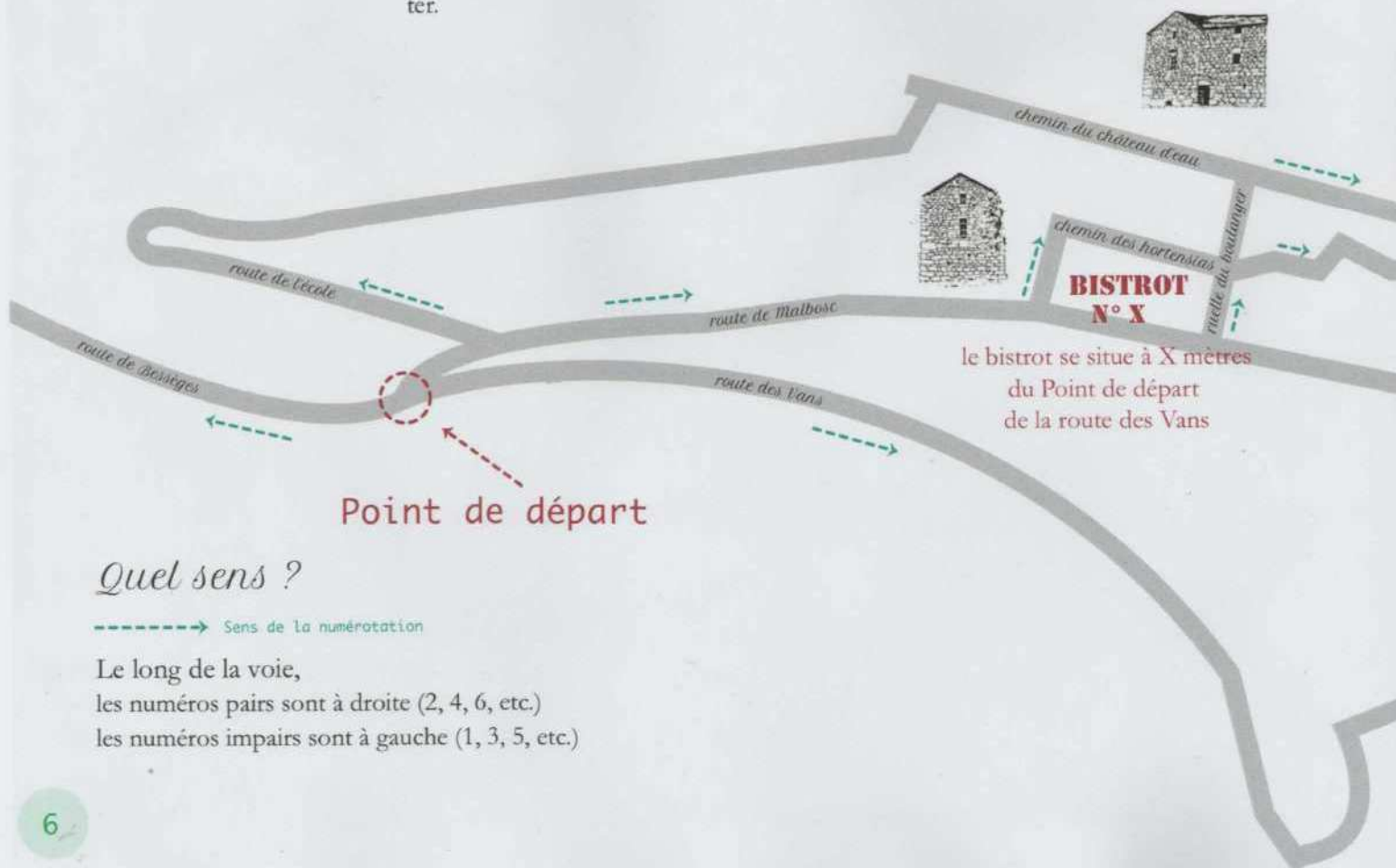
Le + de la numérotation métrique

La numérotation métrique est efficace pour les organismes de secours puisque le numéro comporte la distance à parcourir depuis le début de la voie.

Qu'est ce que la numérotation métrique ?

Les numéros attribués aux propriétés représentent la distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation.

Cette numérotation permet d'insérer de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante et sans risque de créer des numéros bis ou ter.



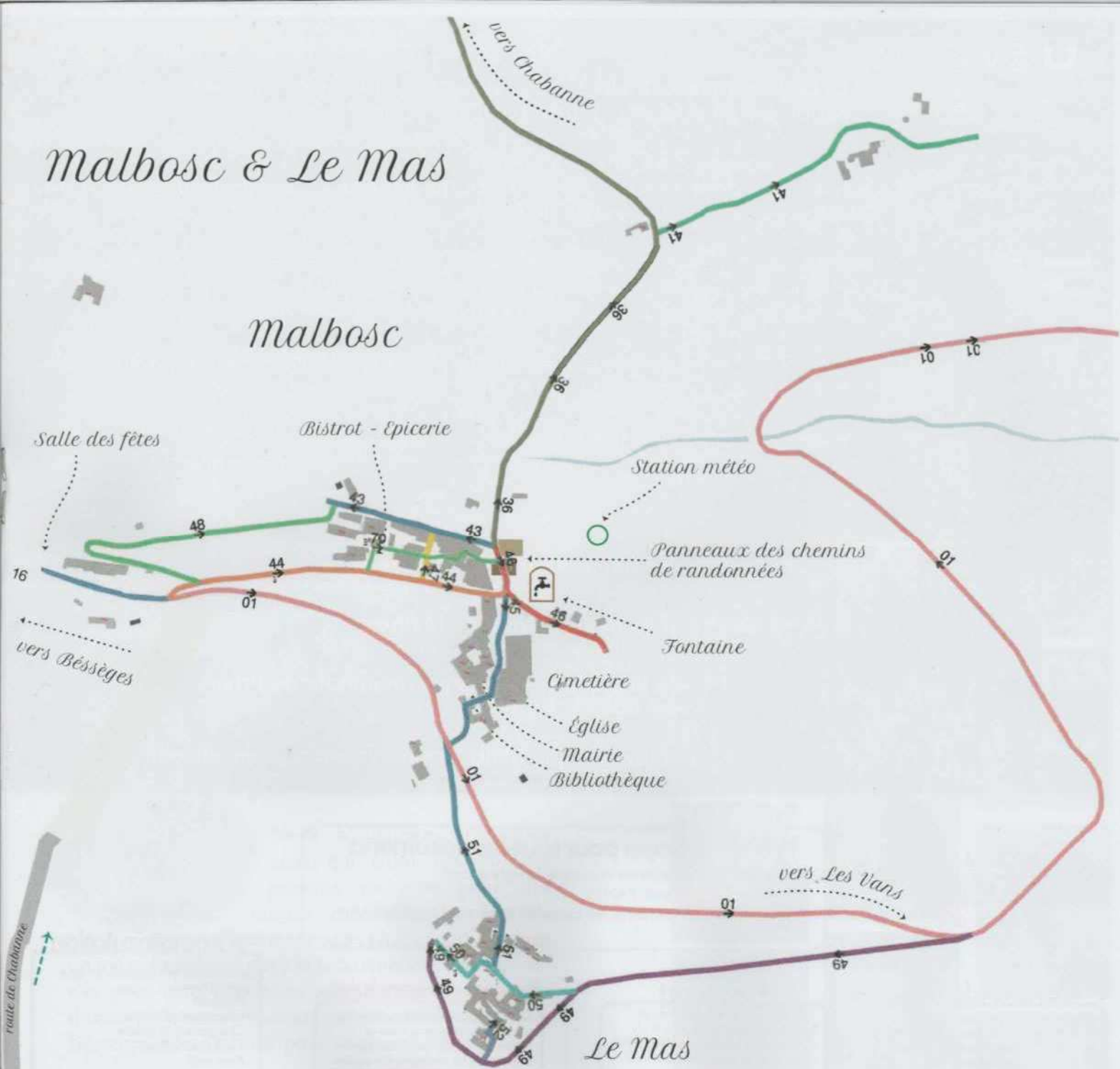
Quel sens ?

-----> Sens de la numérotation

Le long de la voie,
les numéros pairs sont à droite (2, 4, 6, etc.)
les numéros impairs sont à gauche (1, 3, 5, etc.)

Malbosc & Le Mas

Malbosc



Extrait pour Malbosc Village

- 01 route des Vans
- 16 route de Bessèges
- 36 route de Chabanne
- 41 chemin de la Pauze
- 43 chemin du château d'eau
- 44 route de Malbosc
- 45 rue de la mairie
- 46 chemin du cimetière
- 47 ruelle du boulanger
- 48 route de l'école
- 49 route du Mas
- 50 chemin de la traverse
- 51 chemin du Mas
- 52 rue basse
- 70 chemin des hortensias

bibliothèque Malbosc

le mercredi de 16h à 18h

adhésion annuelle: 5€
-18 ans: gratuite

La bibliothèque de Malbosc vous accueille au premier étage de la mairie (entrée par portail en bois en contrebas de l'entrée de la mairie).

Vous y trouverez un choix d'environ mille documents qui sont partiellement renouvelés deux fois par an par l'intermédiaire du passage du bibliobus de la bibliothèque départementale de Privas.

Vous avez également la possibilité de demander la réservation de livres qui nous sont amenés par une navette à la médiathèque des Vans et que nous allons chercher pour vous toutes les 6 semaines environ.

Vous pouvez emprunter jusqu'à dix documents pour trois semaines (renouvelables sur demande) à Malbosc et quinze sur tout le réseau.

L'adhésion annuelle vous permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau de lecture de la communauté de communes du pays des Vans en Cévennes.

+ de renseignements:

Le site des bibliothèques du réseau

<http://cdc-vansencevennes.reseaubibli.fr/index.php>

Le site de la bibliothèque de Malbosc

<http://biblimalbosc.e-monsite.com/>

Le site de la bibliothèque départementale de Privas

<http://bdp.ardeche.fr/exploitation/>

Contact bibliothèque Malbosc : biblimalbosc@gmail.com



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gov.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Repas des séniors

Décembre 2017

“ Une nouvelle fois, nos aînés ont été invités à partager le repas de Noël offert par la commune de Malbosc.

Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS et ses membres actifs ont tout mis en œuvre pour que cette journée du 17 décembre se déroule au mieux. Quarante personnes ont répondu à cette invitation et elles ont pu apprécier le repas concocté par notre traiteur favori : Olivier Ong et son équipe.

La salle des fêtes a été pour ce jour, décorée par nos soins, avec en renfort l'aide d'une nouvelle venue. Cette journée est aussi pour beaucoup l'occasion de se retrouver.

Après le mot d'accueil de Monsieur le Maire et la bienvenue aux nouvelles personnes ayant eu 60 ans dans l'année, nous avons pris place autour de la table joliment décorée.

Sans le dire, nous avons tous eu une pensée pour les amis qui nous ont quitté en 2017, ils étaient fidèles à ce repas depuis de très nombreuses années.



Nous n'oublierons pas tous ceux qui n'ont pas pu être présents ce jour pour des raisons médicales, et dans la semaine suivante, chacun a pu recevoir un joli colis préparé par « la Cézarenque », soit à domicile pour cinq personnes soit directement dans les divers hôpitaux et maisons de retraite de Les Vans, Bésseges et St Ambroix pour six de nos aînés.

J'avoue que ce n'est pas sans émotion que nous échangeons avec chacun d'eux, quelques souvenirs, des anecdotes, quelques mots en patois autour de « notre » Malbosc...

Après le café, avec les chocolats et le champagne, les discussions vont bon train, les groupes formés refont le monde et la journée est ainsi passée en toute convivialité et amitié.

Chacun se souhaite bonnes fêtes, Joyeux Noël et à l'an que ven !...

Evelyne Agniel



En cours d'après-midi, nous avons honoré le doyen et la doyenne de cette assemblée en leur offrant une composition de gourmandise, chocolat et champagne.



Sispec

Syndicat Intercommunal
Service Public de l'Eau en Cévennes

Conformément à ce qui avait été annoncé lors de la réunion publique du 31 octobre dernier, le service eau et assainissement de la commune de Malbosc a été transféré au SISPEC basé aux Vans.

C'est l'aboutissement d'un processus initié par le conseil municipal depuis près de deux ans et pour lequel nous vous avons régulièrement informé.

Ce changement vous a été confirmé dans le courrier de monsieur le maire du 15 décembre qui était joint à votre dernière facture.

Désormais, votre interlocuteur pour l'eau et l'assainissement collectif sur la commune de Malbosc; hormis les habitations en bas de la commune en rive de la Gagnière ou rien ne change; est le Sispec.

Vous pouvez donc voir régulièrement les véhicules de ce nouveau service sillonner les routes de la commune et les agents s'affairant à la station d'épuration, dans les stations de captage ou penchés dans votre abri compteur. Le démarrage s'est fait sur les chapeaux de roues, puisque dès le 2 janvier, une intervention pour l'absence d'eau à une maison a été nécessaire. A cette occasion nous avons pu nous rendre compte du professionnalisme et de la rapidité du service.

Deux conseillers municipaux de la commune de Malbosc siègent au Sispec ce sont Christian Manificier et Michel Risse. Eric Olivier a été désigné représentant des usagers pour la commission consultative des services publics locaux- CCSPL.

SISPEC

4 chemin de la cascade
07140 Les Vans
Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Téléphone 04 75 87 54 43
Courriel contact@sispec.fr

Astreinte assurée 24h/24

Numéro de téléphone de l'agent d'astreinte sur le répondeur.



Sictoba

Syndicat Intercommunal de
Collecte des Ordures Ménagères

Du nouveau pour les déchets verts

Après la réalisation d'une aire de dépôt des déchets verts à Vallon-Pont-d'Arc en 2016, ainsi qu'une mini plateforme à St-Remèze, le SICTOBA vient de finaliser son schéma de gestion des déchets verts avec la création des deux dernières aires : celle des Vans à la plaine Chabiscol et celle de Rosières sur la zone du Barrot.

Les particuliers peuvent y déposer depuis le mois d'octobre les tailles de haies et branchages dont le diamètre est inférieur à 10 centimètres. Un broyeur interviendra quatre ou cinq fois par an pour être utilisé en paillage et/ou en compostage, et sera mis gratuitement à la disposition du public.



Jours & horaires
des dépôts verts
pour Les Vans:

Mardi
8h30 à 12h30

Mercredi
8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h

Samedi
13h30 à 17h

Un gardien assure
l'accueil pendant les
horaires d'ouverture

Ces installations sont ouvertes à l'ensemble des particuliers résidant sur le territoire desservi par le SICTOBA.

Pour les habitants des communes éloignées de ces aires de dépôt, un dispositif d'aide à l'achat de broyeurs a été mis en place.
(règlement sur le site internet du SICTOBA)



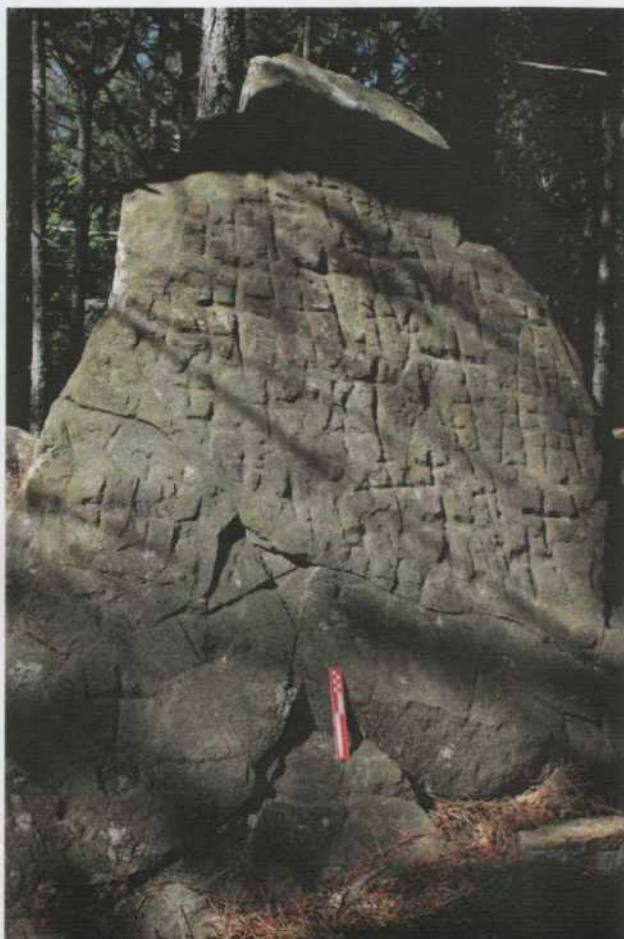
Syndicat Intercommunal
de Collecte et de Traitement
des Ordures ménagères
de la Basse Ardèche

2018 En 2018 des travaux de mises à niveau de toutes les infrastructures existantes vont être réalisées pour un coût d'environ 300.000 euros hors taxes. Ces travaux portent sur une unité de filtration qui sera accolée au réservoir de Mourèdes, la mise en place de dispositifs de chloration automatique sur les réservoirs qui n'en sont pas pourvus, la mise en conformité de dispositifs de sécurité ainsi que des dispositifs de télésurveillance.

Le programme d'investissement pluriannuel sera bouclé en Août 2018, nous aurons alors plus de précisions sur le calendrier des travaux pour le quartier Sabuscles.

Les rochers gravés de Malbosc

par Eric et Catherine OLIVIER



Rocher de Malbosquet (Malbosc)
Ce rocher, une dalle inclinée de 2,30m de hauteur sur 1,80m, est situé sur l'arête dorsale de la Cham de Malbosquet. Il est couvert de 80 signes cruciformes, profondément gravés dans le schiste, que l'on considère être des représentations schématiques de l'homme.

Il y a des centaines de rochers portant des gravures ou des cupules dans la région, principalement dans le schiste et le gneiss. Quelques uns ont été répertoriés par les archéologues dans la vallée de la Cèze. Mais la plupart ne sont pas encore recensés. La commune de Malbosc en compte plusieurs, certains ne portant qu'une ou plusieurs cupules, d'autres plusieurs signes cruciformes.

Nous en avons répertorié et photographié une dizaine sur la commune de Malbosc, au dessus de Gorges (3 rochers), de Malbosquet (3), près de Chabannes, Mourèdes ou Malbosc et une vingtaine sur la commune d'Aujac et de Bonnevaux.

On considère en général que ces roches ont été gravées à la fin du néolithique, il y a environ 5000 ans, mais il est actuellement impossible de les dater. La cupule ou la croix est obtenue par percussion, puis grattage avec un outil plus dur, peut-être un nodule de quartz. On trouve aussi des sillons reliant des cupules et parfois d'autres formes diverses.

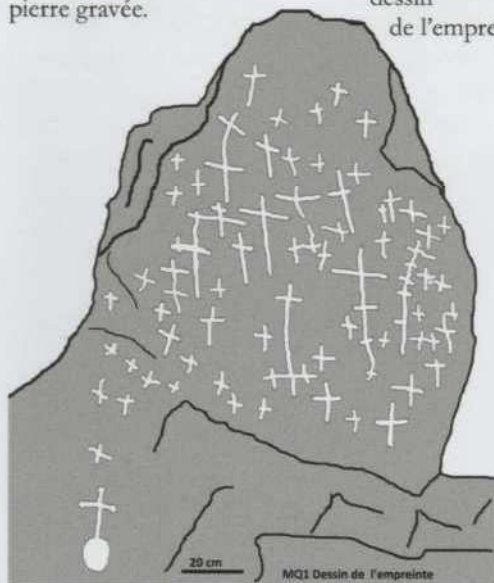
« Dans l'ensemble, c'est la figuration cruciforme, qui est de loin la dominante des représentations graphiques [...]. Ce signe se retrouve fréquemment gravé dans les Cévennes cristallines et même calcaires et aussi dans de nombreuses autres régions. Il est considéré [...] comme une schématisation poussée à l'extrême de la silhouette humaine. C'est un symbole très ancien, apparu bien antérieurement aux croix de christianisation que l'on remarque sur certains monuments. Cependant il est difficile de préciser une date même approximative. »

Paul David et Jean Salles 1983 Une roche gravée à Chalap, in Causses et Cévennes p. 125 à 127



Empreinte réalisée en frottant avec un tampon de feuilles le tissu tendu sur la pierre gravée.

dessin de l'empreinte



Ces roches gravées constituent notre plus ancien patrimoine humain, il est important de les recenser et de les préserver. Lorsque le schiste se délite, elles peuvent être très fragiles et se briser. Il faut éviter de marcher dessus (les piétiner avec des graviers coincés dans les semelles les détériore irrémédiablement). Les gravures sont parfois à peine visibles et se révèlent un jour de pluie ou lorsque la lumière solaire est rasante. Leur recensement systématique permettra peut-être un jour aux chercheurs d'en savoir plus.

Si vous connaissez des rochers portant des cupules ou des signes gravés, ou bien même des tumuli ou toute information patrimoniale, nous serions ravis d'en être informés. Eric et Catherine OLIVIER Le Mas 04 75 93 28 42

Aux habitants de Malbosc et alentours,

Pour notre troisième année, cette saison s'annonce joyeuse et musicale !

Six concerts en vue, des genres musicaux
et des plats à déguster sur place tous différents,
tout au long de ce bel été qui s'annonce.

Continuer à tisser ce précieux lien local,
rencontrer des gens venus d'ici et d'ailleurs,
un programme bien sympa.



Au plaisir de vous voir pour l'ouverture le 15 juin 2018,
ainsi que pour la fête de la musique le vendredi 22 juin.

Et puis aussi dès que l'envie vous amène à venir vous poser en terrasse,
avec presque vue sur la Ganière !

Ah oui ! Nouveauté cette saison au resto, ouverture le 1er juillet,
la pizza vient compléter nos menus,
tous les mardis et vendredis,
toujours tout maison, concoctés de produits locaux,
frais et de qualité pour vous régaler.

Claire et Pierre

Le Moulin de Gournier
Camping_Restaurant

04.75.37.35.50 / 06.26.28.44.65
www.camping-moulin-de-gournier.com

LE BISTROT



DE MALBOSC RESTAURANT - BAR - EPICERIE


« L'EQUIPE DU BISTROT VOUS ACCUEILLE AVEC »

**UNE NOUVELLE DECO
NOUVELLE CARTE**

OUVERT TOUTS LES JOURS SAUF LE DIMANCHE SOIR ET LE LUNDI

**FIXE: 04.69.22.69.01
PORT: 06.64.73.21.75**

lebistrotdehalbosc@gmail.com

 le Bistrot de Malbosc

07140 MALBOSC FRANCE
PARC NATUREL DES MONTS D'ARDECHE

Reconquête de la châtaigneraie traditionnelle UN PROGRAMME D'AIDES SUR 3 ANS

Avec la signature du Plan régional « Châtaigneraie traditionnelle » en 2017, des aides à la reconquête sont de nouveau disponibles pour les propriétaires et les castanéiculteurs qui souhaitent rénover leurs châtaigneraies. Ces derniers peuvent ainsi bénéficier d'un diagnostic de leurs parcelles, pris en charge par le programme, pour évaluer leur potentiel et définir les travaux à réaliser. Si le diagnostic est favorable, des aides financières aux travaux peuvent être demandées. Elles concernent, comme auparavant, les travaux de réhabilitation de vergers abandonnés et d'élagage, mais aussi, depuis cette année, les travaux de greffage et de plantation, afin de favoriser le renouvellement du verger. Le taux d'aide est de 30% pour les propriétaires, et de 60% pour les agriculteurs (en zone de montagne, ce qui est le cas sur la commune des Vans). Ces taux s'appliquent sur un barème de travaux éligibles à l'arbre, qui est de 80€/arbre pour les travaux de rénovation et d'élagage, et de 50€/arbre pour les travaux de greffage et de plantation. Ces aides sont conditionnées à l'engagement des parcelles en AOP Châtaigne d'Ardèche.



Autre nouveauté cette année, des aides financières ont aussi été ouvertes pour la création de pistes de dessertes collectives (projets concernant plusieurs propriétaires, qui s'engagent pour la revalorisation de leurs châtaigneraies : vente de châtaigne AOP et valorisation du bois).

Ces aides sont financées, dans le cadre du Plan régional « Châtaigneraie traditionnelle » 2017-2020, par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, par le Conseil Départemental de l'Ardèche, ainsi que par l'Union Européenne (programme LEADER Ardèche 3). L'objectif est d'augmenter la production de châtaigne d'Ardèche AOP (450 tonnes supplémentaires en 2020), pour satisfaire la demande des industriels et des consommateurs, qui se conforte d'année en année !

 d'infos

Parc des Monts d'Ardèche : Camille Demeñé – 04 75 36 38 63 – cdemeñe@pnrma.fr
Chambre d'Agriculture : Eric Bertoncello – 04 75 20 28 00